



REX FFA - La nouvelle plateforme de déclaration est ouverte !

Chères et chers licencié(e)s,

La Sécurité des vols est un élément primordial de la politique Fédérale. Fortement engagée depuis des années pour faire bénéficier aux clubs et aux licenciés des meilleurs outils,

**la Fédération Française Aéronautique vous informe
que le nouveau système « REXFFA NG » est ouvert !**

Fruit de deux années entières de travail de la part de la Commission Prévention Sécurité, cette application moderne et facile d'utilisation a été pensée pour simplifier au maximum le report des événements par nos licenciés. REXFFA NG a également pour ambition de replacer le Correspondant Prévention et Sécurité (CPS) au centre du processus de gestion et d'analyse des REX.

Tout comme son prédécesseur, REXFFA NG permet aussi à ses utilisateurs de satisfaire aux exigences réglementaires relatives au dépôt des déclarations obligatoires liées au règlement UE 376/2014.

Téléchargez vite votre application mobile et connectez-vous à votre espace sécurité pour découvrir ce nouveau service entièrement gratuit !

Tous les REX de l'ancien serveur ont bien évidemment été importés dans REXFFA NG. Pour savoir comment les retrouver, n'hésitez pas à consulter le mode opératoire disponible sur [SMILE documents](#).

Consultez le fichier en [cliquant ici](#) pour retrouver toutes les informations utiles à REXFFA NG.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la sécurité des vols. Votre rôle est essentiel !



Cliquez sur le logo de votre choix pour télécharger l'application selon votre tablette/smartphone.

Pour ne rien rater de l'actualité, suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Nos partenaires :



Mécènes officiels de l'avion
électrique de la Fédération
Française Aéronautique :



Fédération Française Aéronautique

